

# ACCONS

## Note de synthèse du Compte Administratif 2019

L'exécution du budget 2019 s'est déroulée dans un **contexte** :

- **Budgétaire** relativement stable par rapport à 2018.
- **Démographique** légèrement en baisse (1%) : 405 habitants en 2019 (estimation INSEE).
- **Economique et social** qui sans être alarmant se détériore régulièrement. Notre commune est encore considérée comme ayant un potentiel fiscal important, ce qui n'est pas ressenti ainsi par la population qui ne peut pas assumer d'augmentation d'impôts. Par ailleurs, l'activité incertaine des industries du bassin des Boutières entraîne un manque d'attractivité d'où une baisse faible mais régulière de la population et de trop nombreux logements vacants.

**Le Compte Administratif 2019 laisse apparaître un excédent de fonctionnement reporté de 136 891,46 €.** Ce résultat très positif est la conséquence d'un effort constant de maîtrise des dépenses.

**Les priorités dans l'exécution du budget** sont de limiter au maximum la progression des frais de fonctionnement à caractère général et de gestion courante afin de dégager des marges de manœuvre pour les investissements.

Le budget consolidé s'élève à 380 874,99 € en dépenses et 467 021,93 € en recettes dont 108245,26 € reportés de 2018.

**La section de fonctionnement s'élève :**

- En dépenses à 166 002 € contre 164 314 en 2018 soit +1,02%.

Cette hausse est la conséquence de l'évolution des postes :

- « Carburant et combustibles » : +60% soit 2885 € (déneigement et éparage en hausse par rapport à l'année précédente).
- « Entretien des biens immobiliers » : 270 € en 2018 à 1047 € en 2019 pour la vérification et la réparation des bornes incendie.
- « Subventions de droit privé » : 2229 € en 2018 à 2922 € en 2019.

Les charges de personnel ont progressé seulement de 1 688 € soit 1,02 % conséquence des changements d'échelon du personnel titulaire.

Un seul poste enregistre une baisse notable : « Fournitures de voirie » : 6160 € en 2019 contre 11 107 € en 2018 (moins de constructions de murs).

- En recettes à 302 894 € contre 345 175 € en 2018, baisse qui s'explique par un produit exceptionnel en 2018 dû à la vente d'un immeuble.

**La section d'investissement s'élève :**

- En dépenses à 226 496,42 € (dont 11 624 € de restes à réaliser).
- En recettes à 200 099,90 € (dont 35 972 € de restes à réaliser).

**L'excédent de fonctionnement reporté** est cette année nettement supérieur aux années précédentes et s'élève à 110 494,94 €. Ce montant s'explique par la budgétisation en 2019 des travaux d'enfouissement des réseaux secs au hameau de Chaussinand qui ont débuté seulement en Janvier 2020 et qui seront donc à nouveau intégrés dans le budget de cet exercice.

**Les dépenses se répartissent** donc de la façon suivante : 42% pour le fonctionnement et 57% pour l'investissement.

**La structure des recettes** proprement dites (à l'exception des reports et virements de la section de fonctionnement) est la suivante :

- Impôts locaux : 46,09%
- Dotations : 39,05%

- Subventions : 14,86%

Les habitants sont donc les premiers contributeurs au fonctionnement de la commune.

**Les taux des impôts locaux** n'ont pas évolué depuis 3 ans, après une baisse de 3 points entre 2014 et 2016 de la TFB, et sont les suivants :

TBF : 17%    TH : 11,53%    TFNB : 100,53%.

**La Capacité d'autofinancement 2019** est de 65 818 €, stable par rapport aux années précédentes (à l'exception de 2018 qui a enregistré une hausse due à une recette exceptionnelle).

**Enfin la commune est très peu endettée** ; deux emprunts sont en cours :

- Un emprunt se terminera en 2020.

- Un emprunt a été souscrit en 2018 pour les travaux d'enfouissement des réseaux à Villebrion, 100 000 € remboursables en 15 ans.

L'annuité de la dette est de 20 621,96 € et le capital remboursé de 19 321,74 € en 2019.

Le poids du capital de la dette au 31/12/2019 est de 244,51 € par habitant donc largement inférieur à la moyenne des communes de moins de 3500 habitants soit 625 €.

Fait à Accons, le 10 mars 2020

Le Maire,

Josette CLAUZIER



